RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABC 14
Société à Responsabilité Limitée au capital social de 40 000 €
Siège social : 5 Rue du Four A Chaux à (14460) COLOMBELLES
RCS CAEN 837 504 794

PROCES-VERBAL DES CONSTATATIONS DE LA GERANCE

EN DATE DU 15 MAI 2025

Messieurs Didier CADIOU et Pierre-Marie BATTAIS, agissant en qualité de co-gérants de la société ABC 14, Société à Responsabilité Limitée au capital social de 40 000 €, dont le siège social est situé 5 Rue du Four A Chaux à (14460) COLOMBELLES, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 837 504 794,

Ont fait les déclarations et constatations suivantes :

DECLARATIONS

Messieurs Didier CADIOU et Pierre-Marie BATTAIS, ès-qualités de co-gérants de la Société, déclarent, qu'aux termes d'un acte sous seings privés en date du 29 avril 2025, la collectivité des associés a décidé, à l'unanimité, de modifier comme suit la répartition du capital social mentionnée à l'article 9 « CAPITAL SOCIAL » des statuts de la Société, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'opération d'apport, par Monsieur Pierre-Marie BATTAIS, de CENT TRENTE DEUX (132) parts sociales, numérotées 203 à 334, à la société PAM INVEST, dans le cadre de la constitution de cette dernière :

« ***ARTICLE 9 – CAPITAL SOCIAL***

*Le capital social est fixé à **40 000 EUROS**, divisé en **400 parts sociales** d'une valeur nominale de **100 €** chacune, numérotées de 1 à 400, entièrement souscrites et intégralement libérées et réparties entre les associés comme suit :*

- *A la société SOCIETE CIVILE DFC, deux cent soixante-huit parts sociales,*
 Numérotées de 1 à 202 et de 335 à 400, ci268 parts

- *A la société PAM INVEST, cent trente-deux parts sociales,*
 Numérotées de 203 à 334, ci132 parts

 Total égal au nombre de parts composant le capital social400 parts »

CONSTATATIONS

Messieurs Didier CADIOU et Pierre-Marie BATTAIS, ès qualités de co-gérants de la Société, constatent :

- que suivant contrat d'apport en date du 29 avril 2025, Monsieur Pierre-Marie BATTAIS a apporté, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en pareille matière, la pleine propriété de CENT TRENTE DEUX (132) parts sociales, numérotées 203 à 334, sur les QUATRE CENTS (400) parts sociales formant le capital de la société ABC 14, à la société PAM INVEST ;

- que la société PAM INVEST a été instituée par acte sous seing privé en date du 07 mai 2025 et a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le numéro 944 468 032 le 15 mai 2025 ;

- qu'en conséquence, les modifications statutaires décidées par la collectivité des associés en date du 29 avril 2025 sont devenues définitives et que l'article 9 « CAPITAL SOCIAL » des statuts de la Société se trouve désormais rédigé comme suit :

 « ***ARTICLE 9 – CAPITAL SOCIAL***

 *Le capital social est fixé à **40 000 EUROS**, divisé en **400 parts sociales** d'une valeur nominale de **100 €** chacune, numérotées de 1 à 400, entièrement souscrites et intégralement libérées et réparties entre les associés comme suit :*

 - A la société SOCIETE CIVILE DFC, deux cent soixante-huit parts sociales,
 Numérotées de 1 à 202 et de 335 à 400, ci268 parts

 - A la société PAM INVEST, cent trente-deux parts sociales,
 Numérotées de 203 à 334, ci132 parts

 Total égal au nombre de parts composant le capital social400 parts »

---------◆---------

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par la Gérance.

Monsieur Didier CADIOU
Co-gérant

[redacted]

Monsieur Pierre-Marie BATTAIS
Co-gérant

[redacted]